



**LISTE DES DISPOSITION A PRENDRE POUR LE CER SILLAGE
APRES ACCEPTATION DU DOSSIER**

- 1 - Rencontre du jeune en première visite, accompagné de son éducateur référent soit au siège de notre association 28 rue de Normandie à Saint Nazaire (44600) soit en détention.
- 2 - Si possible : Rencontre du jeune en présence de ses parents, de son éducateur référent et du magistrat lors de la signification de placement.
- 3 - Une ordonnance de placement : (Ordonnance 45, placement C.E.R. SILLAGE)
- 4 - Copie des autres mesures (CJ, SME etc.)
- 5 - Un passeport ou une carte d'identité avec une autorisation de sortie de territoire. Pour les étrangers, les documents nécessaires à une libre circulation dans les pays que nous visiterons (liste diffusée lors de notre première rencontre) exemple : Angleterre, Espagne, Portugal, Maroc, Tunisie, etc. *faux autorisation sortie territoire*
- 6 - Autorisation d'être filmé, d'être photographié
- 7 - Autorisation parentale de soins et d'opération
- 8 - Autorisation parentale et autorisation médicale (signée par un médecin) pour pratiquer :
 - les sports nautiques
 - la plongée sous marine
 - et tous les autres sports
- 9 - En cas de prise de médicaments, nous fournir l'ordonnance (obligatoire)
- 10 - Carte de sécurité sociale
- 11 - Carte Européenne de sécurité sociale (à demander à la sécu)
- 12 - Carnet de santé et de vaccination
- 13 - Certificat de natation 50 mètres.
- 14 - *04* x photos d'identité

L'argent de poche est limité à 60€ lors de l'embarquement, nous vous demanderons de remettre à l'éducateur qui en assurera la gestion, les documents cités ci-dessus ainsi que la liste des vêtements demandés et l'argent de poche.

Aucun matériel électronique ne sera accepté à bord (walkman, MP3, téléphone portable, appareil photo...)

Nous vous rappelons que le jeune ne pourra embarquer, que si l'ensemble de son dossier est complet.

Nous attirons votre attention sur le fait que notre expérience nous a prouvé que lorsque l'ensemble de cette démarche était réalisé, elle permettait au jeune un meilleur départ dans le cadre du C.E.R.

2 PHOTOS



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE JEUNE

Nom et prénom du jeune :

Date de naissance : préciser l'age (....)

Adresse du jeune, foyer ou parents :

Téléphone du foyer ou des parents :

N° de la pièce d'identité :

N° de sécurité sociale :

Le jeune a-t-il d'autres mesures(SME / CJ etc)

Nom de l'éducateur du référent :

Nom de l'éducateur suppléant :

Adresse du service placeur :

Téléphone du service placeur :

Fax du service placeur :

Adresse mail du service placeur :

Nom du Directeur du service placeur :

TGI DE:

Nom du Juge:

Adresse:

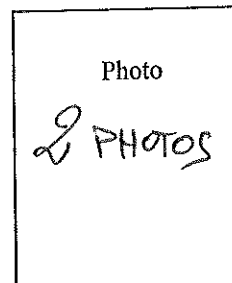
N° de téléphone :

N° de fax.....

Adresse email :



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE JEUNE POUR LE BATEAU



Nom et prénom du jeune :

Date de naissance : Préciser l'âge (....)

Adresse des parents :

Téléphone des parents :

Adresse du foyer :

Téléphone du foyer :

Nom du fil rouge :

Protocole

Jeune concerné :

Service placeur :

Responsable du service :

Référent :

Adresse :

Téléphone :

Il est établi entre le CER de l'association Sillage et le référent socio-éducatif du service placeur, un protocole aux termes duquel chaque partenaire s'engage à cinq obligations :

Pour l'Equipe éducative de Sillage

Prendre en charge le jeune dans tous les aspects de sa vie au cours de son séjour, en garantissant sa sécurité et en lui proposant toute l'écoute nécessaire.

Travailler avec le jeune la socialisation, le respect des autres, du matériel et de lui-même, la non satisfaction de tous ses désirs, la responsabilisation.

Tenir avec lui à chaque passation une fiche faisant état de son évolution, progrès réalisés, difficultés rencontrées, engagements pour la semaine suivante.

Etre disponible pour toute communication avec le service placeur.

Etablir un contact privilégié avec le référent afin de préparer avec lui le projet de sortie (rendez vous de milieu de session)

L'équipe éducative de Sillage

Pour le Référent socio-éducatif du jeune

Entrer en contact téléphonique avec l'éducateur embarqué ou le chef de service éducatif du CER au rythme d'une fois par semaine pour faire le point sur le séjour.

S'informer auprès de l'équipe de l'évolution du jeune et communiquer avec lui.

Recevoir en milieu de session le CER sillage pour construire avec la famille, pour le jeune un projet qui se concrétisera à l'issue du séjour sur Sillage.

Se déplacer en début et en fin de séjour pour faire le point avec le jeune et l'équipe d'encadrement.

Reprendre le jeune au siège de l'association après autorisation du juge, en cas de difficulté majeure, violence et mis en danger. En cas d'impossibilité majeure le service placeur devra prendre en charge les frais occasionnés pour le rapatriement du jeune du lieu de débarquement au siège du service placeur

L'éducateur fil rouge/et son Chef de service



SAC MARIN

SAC MARIN DE :

Educateur ayant contrôlé le sac :

Embarqué le :

Notes particulières

Désignation	Demandé	Entrée	Sortie
Sac souple	01		
Pantalons	04		
Pulls	02		
Polaire	01		
Tee shirt	10		
Sweat shirt	02		
Chemises	02		
Blouson	01		
Chaussettes	15		
Grosses chaussettes	02		
Caleçons	15		
Slip de bain	01		
Short de bain	01		
Short de sport	02		
Haut de survêtement	01		
Bas de survêtement	01		
Caleçon long type damart	01		
Tee shirt damart	01		
Serviette de toilette	02		
Serviette de plage	01		
Gant de toilette	02		
Echarpe	01		
Gants	02		
Bonnets de laine	02		
Lunettes de soleil	01		
Chaussure de sport	01		
Chaussure type I	01		
Chaussure de ville	01		
Nu pied	01		
Carnet de timbres	01		
Argent de poche	50,00 €		

Matériel confié par CER	Taille	N°	Prêté	Sorti
Haut de ciré				
Bas de ciré				
Bottes				
Duvet				
Oreiller				
Taie d'oreiller				
Drap				
				04/09/08



AUTORISATION DE PRATIQUE DE SPORT - CER MARITIME SILLAGE

Nous soussignés :

Autorisons notre fils / fille :

A pratiquer tous les sports nautiques, la plongée sous-marine et tout autre sport.

Signature des parents

Signature du jeune



AUTORISATION MEDICALE CER MARITIME SILLAGE

Nous soussignés : M

Donnons l'autorisation d'opérer ou de pratiquer tous soins médicaux

à notre fils :

Si son état de santé le nécessite.

N° de Sécurité Sociale :

Signature des parents

Signature du jeune



AUTORISATION D'ÊTRE FILMÉ ET PHOTOGRAPHIÉ - CER MARITIME SILLAGE

Nous soussignés :

Autorisons notre fils :

A être filmé et photographié dans le cadre du séjour de rupture dans notre CER Maritime Sillage

Signatures des parents

Signature du jeune

Autorisation Parentale concernant la pratique religieuse

La charte des droits et des libertés de la personne accueillie pose le principe général de non-discrimination du mineur pris en charge notamment en raison de ses convictions religieuses.

Il convient de rappeler que le droit à la pratique religieuse du mineur s'exerce en lien avec les détenteurs de l'autorité parentale, conformément à l'article 371-1 du code civil.

Nous soussignés : M.....

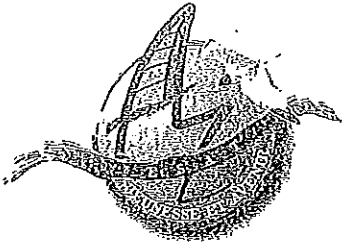
Donnons l'autorisation à notre fils / fille :

De pratiquer la religion :

Les pratiques culturelles en matière d'alimentation sont les suivantes :

Signature des parents

Signature du mineur



Centre de Formation Adapté Auto-Ecole

Jeunesse et Avenir

Léniphen – 44350 Guérande

Tél : 02 40 62 28 11 – Fax : 02 40 15 06 50

e-mail : auto-ecole@ass-jeunesse-et-avenir.fr

agrément n°104044000 30

photo

DOSSIER D'INSCRIPTION B.S.R.

Nom : Prénom :

Né (e) le : à

Adresse :

Tél : Portable :

Date de l'obtention de l'ASSR 1^{er} niveau :

Collège :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. – Mme – Melle :
représentant légal en qualité de : père – mère – tuteur (rayer la mention inutile)

Déclare autoriser l'élève à suivre cette formation et accepter que l'élève candidat manœuvre et pilote le cyclomoteur ou le scooter avec l'assistance du moniteur qui le suit, avec un véhicule équipé d'une liaison radio.

Autorise toute intervention médicale et chirurgicale en cas d'urgence OUI NON

En cas d'accident, personnes à contacter :

Nom : Prénom :

Tél domicile : Téléphone bureau :

Nom : Prénom :

Tél domicile : Téléphone bureau :

Fait à : le :

Signatures :

De l'Elève

du Représentant
Légal

Pour l'Auto-Ecole
B. ETIENNE
Moniteur

Pièces à joindre : 1 photo d'identité – copie de la carte d'identité recto-verso

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
(article 371-6 du code civil ; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale ; arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
 Prénom(s) : _____
 Né(e) le : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] à (lieu de naissance) : _____
 Pays de naissance : _____

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
 Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : _____
 Prénom(s) : _____
 Né(e) le : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] à (lieu de naissance) : _____
 Pays de naissance : _____ Nationalité : _____
 Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
 Père Mère Autre (préciser) : _____
 Adresse : _____
 N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
 Code postal : [] [] [] [] [] [] Commune : _____
 Pays : _____
 Téléphone (recommandé) : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
 Courriel (recommandé) : _____

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] inclus.
 Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :
 DATE : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Signature du titulaire de l'autorité parentale : _____
⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre
 (Préciser : _____)⁽²⁾
 Délivré(e) le : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 Par (autorité de délivrance) : _____
⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.
⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans ; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité ; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »